

BAROMETRE 2017 DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

■ ■ ■ Le stock d'entreprises actives à Paris est en hausse de 4 % par rapport à 2016 tandis que les immatriculations au RCS (auto-entrepreneurs inclus) augmentent de 1,9 %. En matière de procédures collectives, les règlements amiables (ouvertures de mandats ad hoc et de conciliation) diminuent de 9 %, les emplois salariés concernés de 10% ; les ouvertures de sauvegarde et de redressements augmentent respectivement de 14 % et de 17 %. Le nombre d'emplois concernés par ces deux procédures cumulées est en augmentation par rapport à 2016 (+ 11%) ; les jugements d'ouverture de liquidation judiciaire sont en baisse (- 7 %). En matière contentieuse, le volume de jugements prononcés est stable par rapport à 2016 ; les ordonnances d'injonction de payer sont en baisse de 10 % ; les ordonnances de référé, de 5 % ; enfin, le taux de réussite des conciliations (22,7 %) enregistre une augmentation par rapport à l'année précédente (20,4 %) ■ ■ ■

Inscriptions au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Paris

406 731 entreprises en activité au 31 décembre 2017

Au 31 décembre 2017, le stock d'entreprises actives (406 731) enregistre une hausse de 4 %, avec 15 690 entreprises supplémentaires en activité à Paris par rapport au 31 décembre 2016.

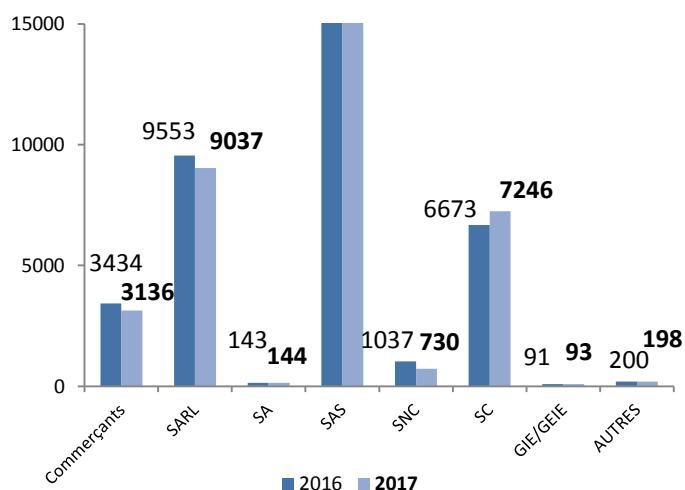
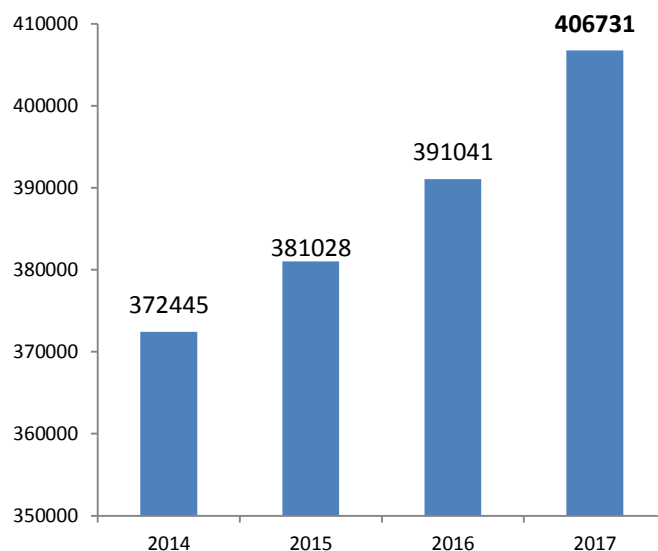
Immatriculations d'entreprises

En 2017, le RCS de Paris enregistre l'immatriculation de 36 859 nouvelles entreprises, soit une hausse de 2 % par rapport à 2016. Parmi ces immatriculations, on dénombre 2703 auto-entrepreneurs.

Typologie des dirigeants à la tête des nouvelles entreprises

73,2 % des nouveaux dirigeants sont des hommes, 17,4 % sont des femmes, 9,4 % sont des personnes morales.

Stock des entreprises



Statut juridique des entreprises commerciales immatriculées

70,7 % des immatriculations concernent des entreprises commerciales (pour celles-ci sont notamment recensées : 23,2 % de SARL, 47,1 % de SAS, 0,4 % de SA) ; 8 % sont des commerçants, des EIRL et des auto-entrepreneurs. Les sociétés civiles représentent 18,6 % des nouvelles entreprises. Les autres statuts juridiques constituent 2,6 % des immatriculations : SNC, GIE, GEIE, sociétés d'exercice libéral, coopératives, etc.

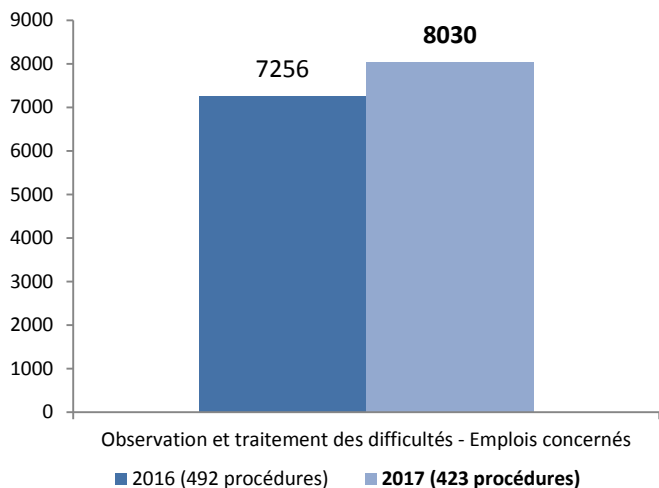
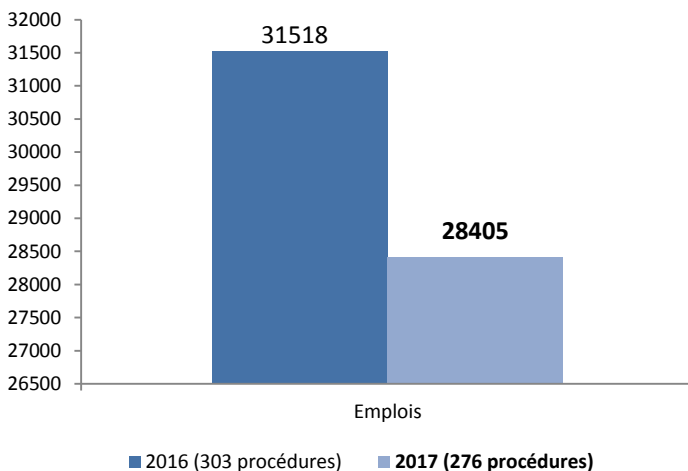
Le nombre d'immatriculations de SAS enregistre une hausse de 8 points depuis 2015 au détriment des SARL en recul de 8 points sur la même période.

Prévention des entreprises en difficulté

Détection des difficultés : 1977 dossiers d'entreprises en potentielle difficulté ont été ouverts en 2017, soit une baisse de 13 % par rapport à 2016.

Traitement préventif : 289 demandes de mandat ad hoc et de conciliation ont été présentées au tribunal durant l'année 2017, soit 8 % de moins qu'en 2016. Celles-ci ont donné lieu à l'ouverture de 276 procédures, en baisse de 9 % par rapport à 2016.

Emplois et passifs* : 28 405 emplois étaient concernés par ces procédures (-10 %). Le montant des passifs traités dans le cadre de celles-ci a porté sur 5 673 millions € contre 4 160 millions € en 2016.



Procédures d'observation et de traitement des difficultés

Sauvegardes : 50 procédures de sauvegarde ont été ouvertes par le tribunal en 2017, contre 44 en 2016, soit + 14 %.

Redressements judiciaires : 373 procédures ont été ouvertes en 2017 en baisse de 17 % par rapport à 2016 avec 447 ouvertures.

Emplois : 8030 salariés étaient concernés par ces procédures, en augmentation de près de 11 % par rapport à 2016.

Plans en cours : 931 plans (sauvegarde, continuation ou cession) étaient en cours d'exécution au 31 décembre 2017, contre 917 en 2016 à la même date.

Liquidations judiciaires

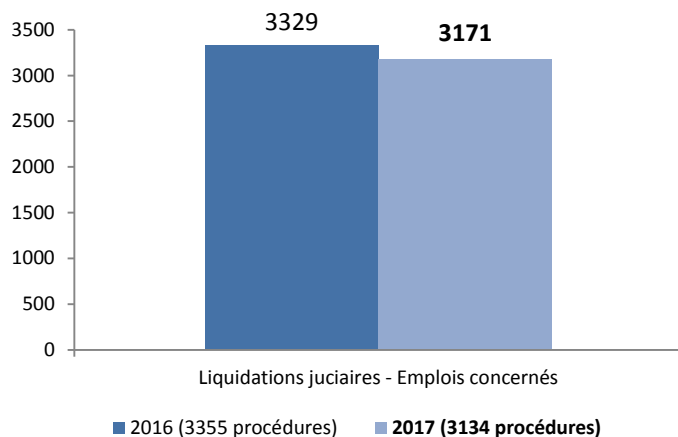
Jugements d'ouverture : 3134 jugements d'ouverture ont été prononcés en 2017, en baisse par rapport à 2016 (- 7 %).

Emplois* : 3 171 salariés étaient concernés (contre 3329 en 2016, - 5 %), soit en moyenne près d'un salarié par procédure.

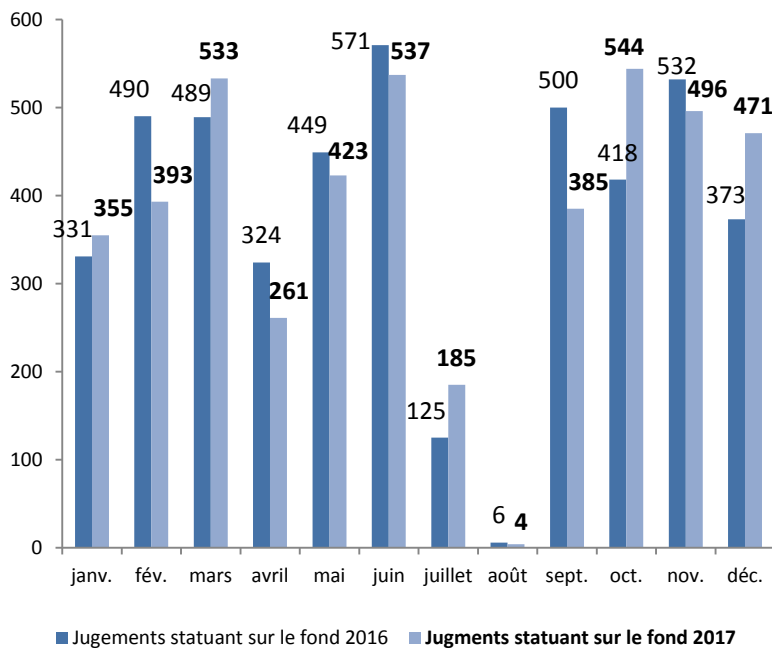
Procédures en cours : 7 606 procédures étaient en cours devant le tribunal au 31 décembre 2017 (7 356 en 2016).

2968 procédures ont été clôturées en 2017 (-14 % par rapport à 2016).

Le taux de rotation des dossiers est de 31 mois (stock/clôtures).



* Il s'agit des emplois/passifs déclarés ou connus



Contentieux

Stock des affaires en cours : 8 254 affaires étaient en cours au 31 décembre 2017 (dont 146 affaires de caisses de retraite), contre 8 373 en 2016 (dont 249 affaires de caisses de retraite).

Jugements prononcés * : 6 800 jugements ont été prononcés (dont 4 670 statuant sur le fond)* en 2017, contre 6 839 en 2016 (dont 4 608 statuant sur le fond).

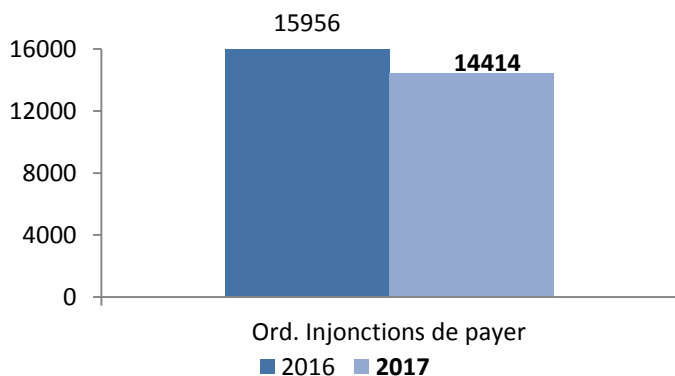
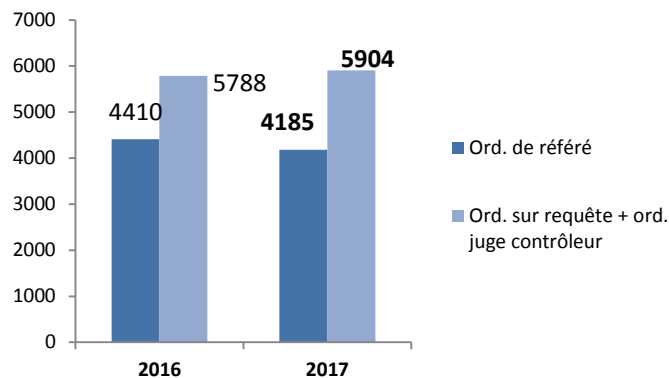
Mesures d'instruction (fond/référé) 131 mesures d'instruction ont été ordonnées en 2017 contre 130 en 2016. 130 rapports ont été déposés (idem en 2016). Les mesures d'instruction en cours étant de 242, le délai moyen de traitement est de 22,3 mois, chiffre stable par rapport à 2016.

*Ces données excluent les 1090 jugements de caisses de retraite prononcés en 2017.

Ordonnances rendues

Référés : 4 185 ordonnances de référé ont été rendues en 2017, en diminution de 5 % par rapport à 2016. L'ensemble des ordonnances a porté sur un total de 319 millions €.

Ordonnances sur requête : 5 904 ordonnances sur requête ont été rendues en 2017, dont 853 rendues par le juge contrôleur, 1892 ordonnances relevant de la juridiction du président et 3159 ordonnances sur requête relatives au RCS, parmi lesquelles 160 nominations de commissaires aux apports. Les ordonnances sur requête ont augmenté de 2 % par rapport à 2016.



Ordonnances d'injonction de payer

14 414 ordonnances d'injonction de payer ont été délivrées par le tribunal en 2017, soit 10 % de moins qu'en 2016 ; les demandes ont porté sur 104 millions € (idem en 2016), soit 7 215 € en moyenne par ordonnance (6 518 € en 2016).

Le taux de rejet moyen des ordonnances d'injonction de payer s'élève à 18,6 % en 2017, contre 17,6 % en 2016. Le taux d'opposition est de 3,5 % (3,3 % en 2016).

Modes amiables de règlement des différends

Au 31 décembre 2017, 348 procédures de conciliation ont été ouvertes, avec un taux de conciliations réussies de 22,7 % en hausse par rapport à 2016 (20,4 %).

	Conciliations engagées	Conciliations réussies	Médiations
2017	470	107	3
2016	578	118	2

Le tribunal de commerce de Paris est la première juridiction commerciale de France par le nombre de ses décisions et ses effectifs. Il a rendu 67 181 décisions en 2016. Il est composé de 176 juges bénévoles élus. Les juges, chefs d'entreprise ou cadres dirigeants, sont tous issus du monde de l'entreprise. Le tribunal de commerce assure quatre missions :

- la résolution des litiges entre commerçants, sociétés commerciales et groupes internationaux et des litiges relatifs aux actes de commerce ;
- le traitement des difficultés des entreprises : procédures de négociation confidentielles ou procédures publiques de sauvegarde et de redressement judiciaire pouvant aboutir à un plan, une cession ou une liquidation ;
- la détection préventive des difficultés des entreprises ;
- le contrôle du registre du commerce et des sociétés et des registres légaux tenu par le greffier du tribunal.

Le greffe est une société civile professionnelle de 200 salariés, dont 42 commis-greffiers assermentés, dirigée par quatre greffiers associés officiers publics et ministériels nommés par le Garde des Sceaux. Le greffier assure une double mission juridique et judiciaire. Structure assistant les juges du tribunal de commerce, le greffe gère l'ensemble des registres des entreprises, notamment le registre du commerce des sociétés où sont immatriculées 406 731 entreprises en activité dans Paris intra-muros. Tous dossiers confondus, le greffe de Paris a traité en 2017 139 045 formalités légales au registre du commerce et des sociétés, et a enregistré plus de 69 977 inscriptions de privilèges et de nantissements. Sur le site www.greffe-tc-paris.fr, le greffe propose 350 fiches pratiques sur les démarches auprès de ses services et du tribunal de commerce ; il permet aux entreprises et aux professionnels du droit et du chiffre de dématérialiser leurs formalités légales. Le site a enregistré plus de 3,4 millions de consultations uniques en 2017.